Spa : la marque Carita au Mövenpick Sousse

Pour la première fois en Tunisie, les soins de la prestigieuse marque Carita seront proposés au Marine Spa de l’hôtel Mövenpick Sousse, en exclusivité pour la région de Sousse. L’accord vient d’être conclu par la société Ulysse Négoce, importatrice et formatrice en produits et soins de beauté. Grande marque historique parisienne de la coiffure et de la beauté, Carita existe depuis les années 1950 à travers son salon de la rue du Faubourg Saint-Honoré. Au Mövenpick, trois cabines seront dédiées aux protocoles de soins de la marque.

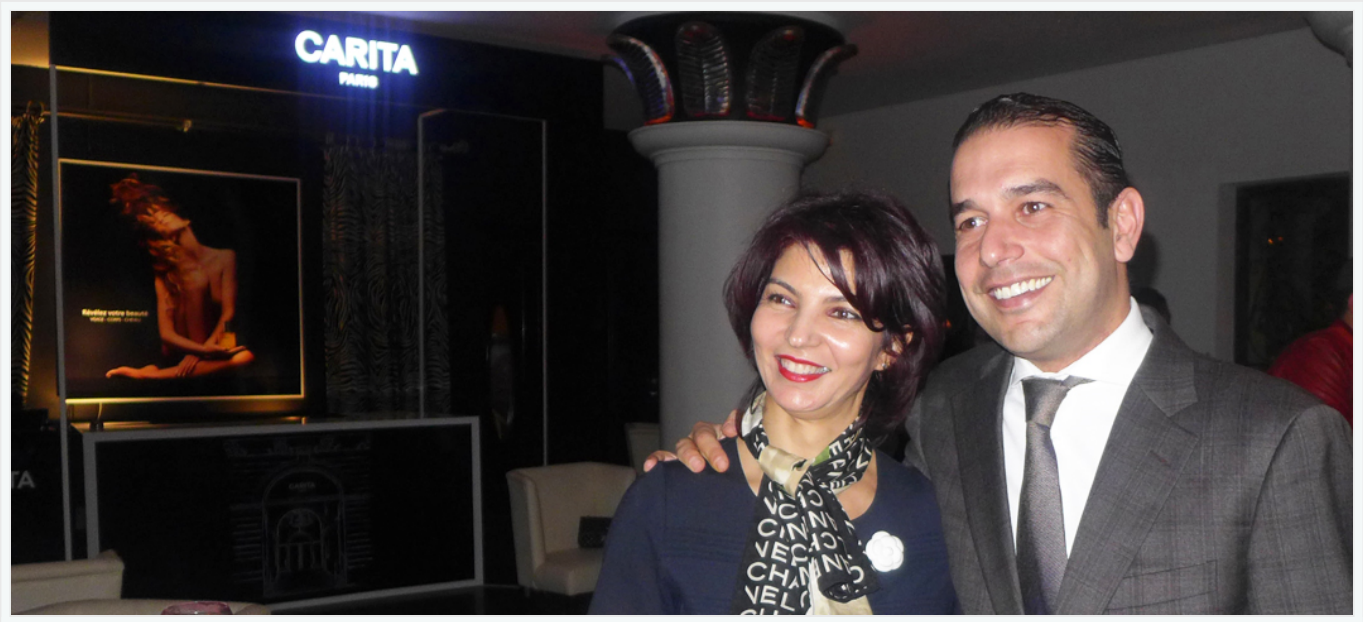

Amel Aouam, DGA d’Ulysse Négoce, et Hassen Chaouch, Directeur de l’hôtel, lors de la présentation de la marque Carita au Mövenpick Sousse, le 28 décembre, en présence de nombreux invités.

Ci-dessous : Hassen Chaouch en compagnie de Tarek Lassaadi (Traveltodo).

Syphax obtient l’accord des Canadiens pour Montréal

La compagnie Syphax Airlines vient d’obtenir le Certificat Canadien d’Exploitation Aérien Etranger qui a été signé hier 23 décembre par le ministre canadien du Transport sous le N° F-12132. Cet accord concerne les deux types de services autorisés, à savoir les vols réguliers et les vols “à la demande” (soit les vols charters). Cette demande de vols charters, qui n’avait pas été annoncée par la compagnie Syphax, pourrait expliquer son absence de réaction lors de l’annonce de l’octroi d’un seul vol hebdomadaire Tunis-Montréal par le ministère tunisien du Transport. La stratégie de la compagnie semble donc s’orienter vers la combinaison de vols réguliers et charters pour optimiser l’exploitation de ses lignes.

Cet accord intervient après le succès du **vol promotionnel Tunis-Montréal sans escale** réalisé au mois d’octobre, et après un audit effectué du 18 au 22 novembre par Transport Canada. L’audit avait pour but de valider les

procédures et pratiques de la compagnie et de déterminer leur niveau de conformité avec les règlements de l’aviation canadienne ainsi que les standards exigés par l’Organisation Internationale de l’Aviation Civile (OACI). Il s’est déroulé sur les principales implantations de Syphax, notamment à Tunis, Monastir et Sfax. Il comprenait des entrevues avec le personnel clé ainsi que l’examen des installations de l’entreprise, des avions, des programmes et des équipements de formation.

Cet accord est de bon augure pour que le lancement de la ligne directe Tunis-Montréal se passe comme prévu au premier trimestre de l’année 2014.

Bilan d’un ministre

Au moment où un nouveau gouvernement se forme, il serait opportun d’établir le bilan de l’actuel détenteur du portefeuille du Tourisme. On retiendra de

Jamel Gamra un style de gestion attaché au consensus, et une propension personnelle à rester “calme et poli” avec ses interlocuteurs qui lui ont permis d’instaurer une certaine sérénité entre les professionnels et l’administration. A cela s’ajoute ce qui semble être une conviction chez lui, son adhésion au développement du secteur.

Cependant ces qualités, qui lui ont valu un préjugé favorable auprès des professionnels, semblent constituer son principal handicap au sein d’un gouvernement moins bien intentionné que lui à l’égard du tourisme, et dont les seules décisions récentes se résument à l’alourdir de nouvelles taxes au moment où sa rentabilité se détériore du fait même des erreurs de ce gouvernement.

En fait, le défaut de Jamel Gamra, c’était bien le gouvernement auquel il appartenait. On serait donc tenté de plaider pour son maintien dans le nouveau gouvernement, afin de le mettre à l’épreuve et de voir s’il tiendrait au moins une partie de ses promesses. Et surtout, pour ne pas perpétuer ce triste record du secteur du tourisme qui se voit changer de ministre tous les six mois.

Tunisair championne du web

Le nouveau site web de Tunisair affiche de bonnes performances puisque la compagnie nationale a été classée 3ème des entreprises d’Afrique francophone pour la visibilité sur le net avec 1,8 millions de liens indexés sur Google. Elle a également été classée 2ème pour l’indice d’intérêt, suscitant un volume de 246 000 recherches au cours des 12 derniers mois, et 3ème pour la maîtrise des liens les plus visibles sur Google pour des requêtes concernant la marque. Ces classements sont tirés du Baromètre digital des entreprises africaines de l’agence Hopscotch Système Africa (qui place par ailleurs Royal Air Maroc en tête pour les deux premiers de ces classements).

La page Facebook officielle « Tunisair – la compagnie aérienne nationale de Tunisie » compte quant à elle plus de 102 000 abonnés.

Des vols supplémentaires Tunis-Tozeur pour les vacances d’hiver

Les familles tunisiennes bénéficieront de tarifs préférentiels pour se rendre par voie aérienne à Tozeur. C’est ce qui ressort d’une convention de soutien au transport aérien entre Tunis et Tozeur signée ce matin entre l’Office national du tourisme tunisien et la compagnie nationale Tunisair-Express. Cette démarche s’inscrit dans le cadre des mesures urgentes qui tendent à redynamiser l’aéroport de la région et à promouvoir le tourisme intérieur dès lors qu’elle coïncide avec les vacances scolaires d’hiver, synonyme généralement d’une forte fréquentation touristique par les Tunisiens que aussi bien les touristes étrangers. La mesure intervient alors que le Sud tunisien vit au rythme des ses festivals internationaux, qui se tiennent au cours de la période allant du 24 au 31 décembre de chaque année.

La ligne Tunis-Tozeur étant actuellement desservie par trois vols par semaine, les deux parties signataires de la convention ont convenu de mettre en place douze vols supplémentaires entre Tunis et Tozeur au cours de la période allant du 21 décembre 2013 au 5 janvier 2014. Cela devrait permettre de mettre en place, en moyenne, un vol direct par jour.

Au cours de cette période, la région du Sud invitera nombre de professionnels et autres opérateurs économiques pour animer un forum portant sur les opportunités d’investissement dans la région et qui se tiendra à Kébili le 25 décembre 2013.

Il convient de noter par ailleurs que cette nouvelle mesure a suscité l’intérêt de la Fédération tunisienne des agences de voyages, prête à confectionner des voyages organisés au profit des Tunisiens et des touristes étrangers comportant le transport aérien, l’hébergement hôtelier et les excursions à travers les régions du Sud. Les Tunisiens seront invités à travers une campagne d’information nationale à saisir l’opportunité ainsi offerte par la Fédération des agences de voyages, l’ONTT et Tunisair-Express. Mieux encore, les représentants du tourisme tunisien à l’étranger ont été invités à promouvoir cette mesure auprès des tour-opérateurs étrangers en vue

de drainer davantage de flux touristiques en direction du Sud tunisien.

Six Senses bientôt en Tunisie

La chaîne de luxe Six Senses Hotels Resorts & Spa vient d’annoncer le 3 décembre son projet de s’installer, d’ici 2016, sur les Côtes de Carthage, et plus précisément à Gammarth sur le site de l’ancien hôtel Nova Park. Cette unité comptera 67 suites et villas avec piscines ainsi que 31 appartements. Elle s’inspirera, comme tous hôtels Six Senses, de la culture et de l’architecture locales.

Lancée en 1995, Six Senses est devenue une référence en matière d’hôtels et de spas de prestige. Elle compte sous les enseignes Six Senses et Evason une dizaine d’hôtels et 20 spas sur les cinq continents.

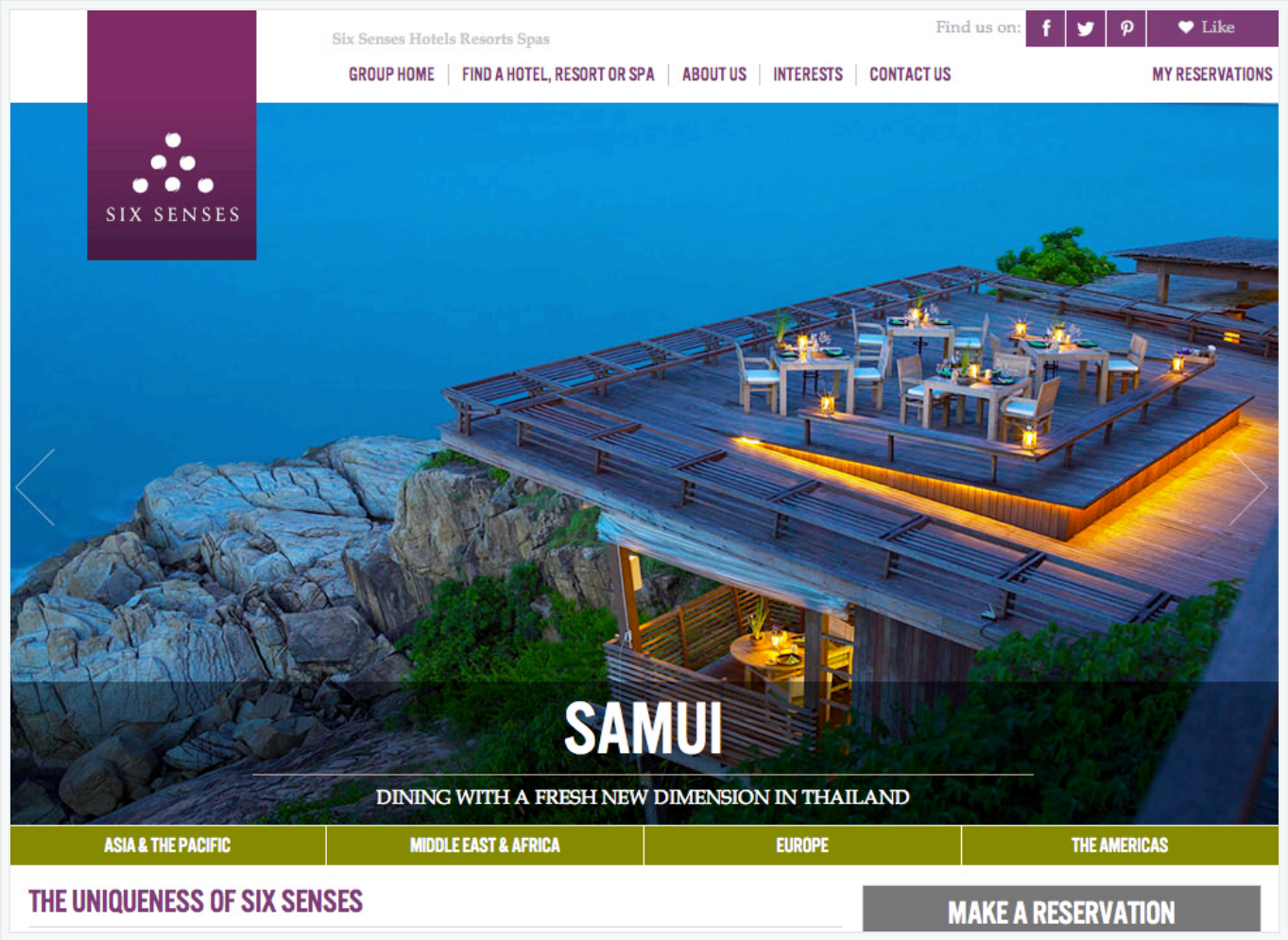

La taxe de séjour encore reportée ?

La taxe de séjour de deux dinars par nuitée, annoncée dans le projet de loi des finances 2014, ne devrait finalement être appliquée qu'à partir d'octobre 2014. Le ministre du Tourisme Jamel Gamra semble confiant dans ce report après les discussions qu'il a eues avec l'ANC et le gouvernement. Ce report serait devenu indispensable à cause de la situation actuelle de l'hôtellerie, mais aussi à cause de nombreuses zones d'ombre dans l'application du projet. Notamment, le plafonnement du règlement de cette taxe reste à étudier pour les hôtes en longs séjours, à savoir les nombreux seniors qui séjournent pendant des semaines, voire des mois, dans nos hôtels.

Rappelons que le produit de cette taxe, estimé à 50 millions de dinars, est destiné pour moitié à la Caisse de compensation, et pour l'autre moitié à la

promotion touristique à travers le Fonds de compétitivité.

Yadis Hotels choisit la sécurité

Après la location pour dix ans du Yadis Hammamet (4 étoiles, 450 lits) au tour-operator italien Eden Viaggi, la chaîne Yadis vient de renforcer sa collaboration avec un autre TO italien, Vera Tours, en lui concédant en contrat d'allotement l'ensemble des lits de l'hôtel Yadis Djerba Golf Thalasso & Spa (4 étoiles, 319 chambres et 13 suites). Un accord initié par l'ancien PDG de la chaîne, feu Jalel Bouricha, puisque Vera Tours est un partenaire historique de l'hôtel et disposait déjà de 70% de sa capacité.

Par ailleurs, la chaîne s'active pour la finition des travaux du nouveau 5 étoiles à Djerba, le Yadis Imperial Beach & Spa Resort, pour lequel un dirigeant de la chaîne se déclare « ouvert à toute proposition » et notamment la location pour une chaîne internationale. La finalisation de ce dernier projet serait le meilleur hommage rendu à Jalel Bouricha, disparu alors qu'il préparait l'ouverture de ce palace.

Situé sur une belle plage près d’Aghir, le Yadis Imperial Beach & Spa Resort comptera 475 chambres et 14 suites ainsi qu’un grand centre de thalassothérapie de 6500 m2.

Mövenpick prend option

La chaîne Mövenpick pourrait bientôt ouvrir son troisième établissement en Tunisie, aux Berges du Lac, suite à un accord réalisé avec un investisseur local pour la construction d’un cinq étoiles. Rappelons que la chaîne suisse est aussi en pourparlers pour la gestion du Palm Beach Palace à Djerba.

Port El Kantaoui et Cap Monastir : nominations

Le ministère du Tourisme a annoncé la nomination de Salem Jarou au poste de PDG de la Société de Développement de Sousse Nord-Port El Kantaoui. M. Jarou, ingénieur en bâtiment, était jusqu’en 2011 conseiller technique du Ministre de l’Equipement, de l’Habitat et de l’Aménagement du territoire.

Chiheb Trimech est nommé PDG de la Compagnie Touristique Arabe Marina Cap Monastir. M. Trimech, diplômé en gestion, a occupé de 2008 à 2012 le poste de Directeur Général à la Cour des Comptes au sein de la Chambre régionale de Sousse.